

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	23111031_LesDiablerets_Vuarnaz10
Version	1
Diagnostic partiel	Non
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	14.12.2023
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Francesco Celli Dominique Massarutto
Laboratoire(s)	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland

Bâtiment

Objet	Maison individuelle
Année de construction du bâtiment	en 1950
Bien-fond / Parcelle	2273
ECA	1669
Adresse	Chemin de la Vuarnaz 10 1865 Les Diablerets

Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1	MHPM architectes Sàrl Madame Juliette Gobet-Risse Boulevard de Pérolles 42 1700 Fribourg
----------------------	--

Propriétaire(s)

Propriétaire 1	Monsieur & Madame Ménétray
----------------	-------------------------------

Table des matières

Rapport de la visite	4
Données techniques	5
Situations dangereuses	6
Réserves	7
Légende des fiches	8
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	9
Autre	21
Remarques générales	22
Annexe 1	23
Plans et localisation des éléments	23
Annexe 2	34
Rapport d'analyse amiante	34
Annexe 3	37
Grilles d'évaluation des risques	37

Rapport de la visite

Etendue du diagnostic

Ce diagnostic "avant travaux" concerne le bâtiment au complet. D'autres éléments d'utilisation propre aux occupants peuvent contenir des polluants.

Conditions particulières au diagnostic

Les éléments non accessibles sans une importante destruction tels que les dessous de bac de douche, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut (voir tableau des MSCA).

Si des matériaux devaient être découverts lors de travaux, ils devront faire l'objet de prélèvements complémentaires afin de contrôler la présence de polluants de construction.

Les locaux étaient occupés, pas de travaux en cours dans le bâtiment. Aucune condition observée au moment du diagnostic n'est susceptible d'avoir influencé les résultats.

Conditions générales

Ce rapport a été effectué sur la base du cahier des charges de l'ASCA version 1.5 du 14.02.2022, le module "déchets de chantier" de l'aide à l'exécution relative à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), ainsi que selon les bases légales suivantes l'article 103a Diagnostic amiante de la LATC de juin 2010 et ses directives d'applications de décembre 2010.

Un diagnostic "avant travaux" permet au donneur d'ordres d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment des risques liés à la présence de polluants de construction. Ce n'est en aucun cas une soumission pour le chiffrage des travaux d'assainissement.

Données techniques

Amiante

Il a été repéré des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante qui ont été prélevés selon la stratégie d'échantillonnage décrite ci-après.

Certains matériaux repérés contiennent de l'amiante selon les résultats des analyses en laboratoire, voir tableau des MSCA.

Certains matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante doivent faire l'objet d'investigations et d'analyses ultérieures. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut, voir tableau des MSCA.

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP

L'échantillonnage a été effectué selon les recommandations liées à la représentativité de l'échantillonnage à effectuer pour les principaux Matériaux Susceptibles d'être Pollués (MSP) de l'ASCA, ainsi que sur la base des connaissances et de l'expérience de l'expert.

Une approche statistique a été utilisée pour les éléments ci-après. Pour les autres éléments, un échantillon de chaque occurrence a été prélevé et l'interprétation des résultats se trouve dans les tableaux des MSP.

Description du matériau	Localisation	Nbre d'occ. / mètres	Stratégie d'échantillonnage	Nbre d'éch. prélevés	Analyses positives	Analyses négatives	Interprétation des résultats et conclusions
Amiante							
Crépi extérieur	Soubassement	100m ²	1 échantillon tous les 50m ²	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée par analogie aux prélèvements n°300, 301

L'élimination et le conditionnement des déchets pollués doivent se faire selon les normes fédérales et cantonales en vigueur et conformément l'aide à l'exécution de l'OFEV sur le diagnostic des polluants de construction. Les informations concernant les filières d'élimination et le conditionnement des matériaux pollués sont données de manières indicatives et selon les connaissances actuelles de la technique. Des spécificités peuvent entraîner des éliminations différentes de celles indiquées. Ce sont les exigences de l'OLED qui priment.

Situations dangereuses

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été relevée.

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F	Flocage
	C	Calorifugeage
	FP	Faux-plafond
	FA	Faiblement aggloméré
	SOL	Sol
	NFA	Fortement aggloméré
Évaluateur	L	Déterminé par le laboratoire
	E	Déterminé par expert
	D	Déterminé par default
	T	À définir
Localisation sur les plans	Bleu	Elément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD
	Rouge	Elément contenant de l'amiante
	Jaune	Elément contenant des métaux lourds
	Violet	Elément contenant du PCB
	Bleu clair	Elément contenant du HAP
	Rose	Elément contenant du HBCD
	Vert	Elément assaini
Polluants	PCB	Polychlorobiphényles
	ML	Métaux lourds
	HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
	HBCD	Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev	Evaluateur
	D.U.A.	Degré d'urgence d'assainir
	M.A.	Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1	Sous-sol	Caves	0001	Colle de carrelage beige	25 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Cave	0002	Chauffe-eau	1 Pièce(s)	Installations	Non	a	D	1	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Installation datant de 1989. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage
1	Sous-sol	Caves	0003	Enduit mural	Non défini	Installations	Oui	Négatif	L				
1	Sous-sol	Cave	0004	Tableau électrique	1 Pièce(s)	Installations	Non	Négatif	E				Aucun MSCA n'a été repéré
2	Rez-de-chaussée	Salle de douche	0100	Colle de carrelage bleu	3 m²	NFA	Oui	a	L	2	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2	Rez-de-chaussée	Salle de douche	0101	Colle de faïence bleue	10 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine et hall	0102	Colle de carrelage beige	8 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine	0103	Colle de faïence beige	5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Cuisine	0104	Crépi blanc	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2	Rez-de-chaussée	Séjour	0105	Colle de carrelage beige 2	22 m²	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2	Rez-de-chaussée	Séjour	0106	Chauffage électrique à accumulation	1 Pièce(s)	Installations	Non	a	D	3	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage
2	Rez-de-chaussée	Tout l'étage	0107	Cloison intérieur	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Lambrissage en bois. Sondé, sans risque
2	Rez-de-chaussée	Escaliers	0108	Revêtement de sol	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				En bois, sans risque
3	1er étage	Dégagement et chambre 1	0200	Revêtement de sol beige	12 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
3	1er étage	Chambre 2 et 3	0201	Revêtement de sol	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Moquette posée sur plancher bois, sans risque
3	1er étage	Tout l'étage	0202	Cloison intérieur	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Lambrissage en bois. Sondé, sans risque
4	Extérieur	Façades	0300	Crépi de soubassement	100 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
4	Extérieur	Façades	0301	Crépi de soubassement	-	NFA	Oui	Négatif	L				Deuxième prélèvement pour une même occurrence (élément n°300)
4	Extérieur	Façades	0302	Fenêtres	Non défini	Installations	Non	Négatif	E				Joint souple, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4	Extérieur	Façades	0303	Revêtement de façade	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Bardage bois. Sondé, sans risque
4	Extérieur	Toiture	0304	Toiture et Sous-toiture	Non défini	Installations	Non	a	D	4	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Inaccessible. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage.
1	Sous-sol	Vide sanitaire et réduit	0305	Rien à signaler	Non défini		Non	Négatif	E				Aucun MSCA n'a été repéré
Coupe schématique	Tous les étages	Salle de douche / Cuisine	9995	Gaine technique	Non défini	Installations	Non	a	D	5	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.
Coupe schématique	Tous les étages	Soubassement	9997	Élément sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	6	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
Coupe schématique	Tous les étages	Salle de douche	9998	Elément sous bac de douche	Non défini	Installations	Non	a	D	7	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Chauffe-eau

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1	ID élément	0002	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Cave	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Installation datant de 1989. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2: Colle de carrelage bleu

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0100	Quantité approximative	3 m²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de douche	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3: Chauffage électrique à accumulation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2	ID élément	0106	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Séjour	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 4: Toiture et Sous-toiture

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4	ID élément	0304	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Inaccessible. Considéré comme amianté par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires lors du démontage.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 5: Gaine technique

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	Coupe schématisée	ID élément	9995	Quantité approximative	Non défini			
		Étage	Tous les étages	Évaluateur	Défaut			
Local	Salle de douche / Cuisine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	Installations					
 Photo non disponible								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape				2 ^e étape		3 ^e étape		
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 6: Élément sous chape

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	Coupe schématisée	ID élément	9997	Quantité approximative	Non défini			
		Étage	Tous les étages	Évaluateur	Défaut			
Local	Soubassement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	Installations					
 Photo non disponible								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape				2 ^e étape		3 ^e étape		
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 7: Élément sous bac de douche

Localisation		Élément		Amiante				
ID plan	Coupe schématisée	ID élément	9998	Quantité approximative	Non défini			
		Étage	Tous les étages	Évaluateur	Défaut			
Local	Salle de douche	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a			
		Type de matériau	Installations					
 Photo non disponible								
Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément								
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH								
1 ^{re} étape				2 ^e étape		3 ^e étape		
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"								
Remarque								
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires seront nécessaires si la nature des travaux évolue.								

Autre

Conditionnement des matériaux contenant de l'amiante selon la filière d'élimination :

Type de matériau	Filière d'élimination	Conditionnement
Eléments en fibrociment en bon état	Décharge type B	Emballage résistant à la déchirure et transparent portant la mention « attention, contient de l'amiante »
Autres matériaux amiantés	Décharge type E	Sacs en plastique indéchirables et hermétiques à la poussière (fermeture en col de cygne) portant la mention « attention, contient de l'amiante »

Remarques générales

Nous vous rappelons que les démarches mentionnées sont obligatoires. De plus, il est nécessaire de s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur les éléments contenant des polluants et sur les installations ou locaux qui font l'objet d'une réserve.

Les matériaux contenant des polluants doivent être signalisés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité de ces matériaux.

Afin de vous aider à gérer la présence de matériaux contenant des polluants dans vos bâtiments, HSE Conseils SA peut également vous proposer les prestations suivantes :

- Marquage des matériaux contenant des polluants
- Mesure de polluants dans l'air
- Etablissement ou contrôle de plan de retrait ou confinement (PRC) pour les matériaux pollués
- Métrer des éléments contenant des polluants pour la préparation des appels d'offres
- Appels d'offres aux entreprises spécialisées
- Surveillance de chantier, contrôles finaux et mesures libératoires
- Mise à jour des diagnostics

HSE Conseils SA



Francesco Celli



Dominique Massarutto

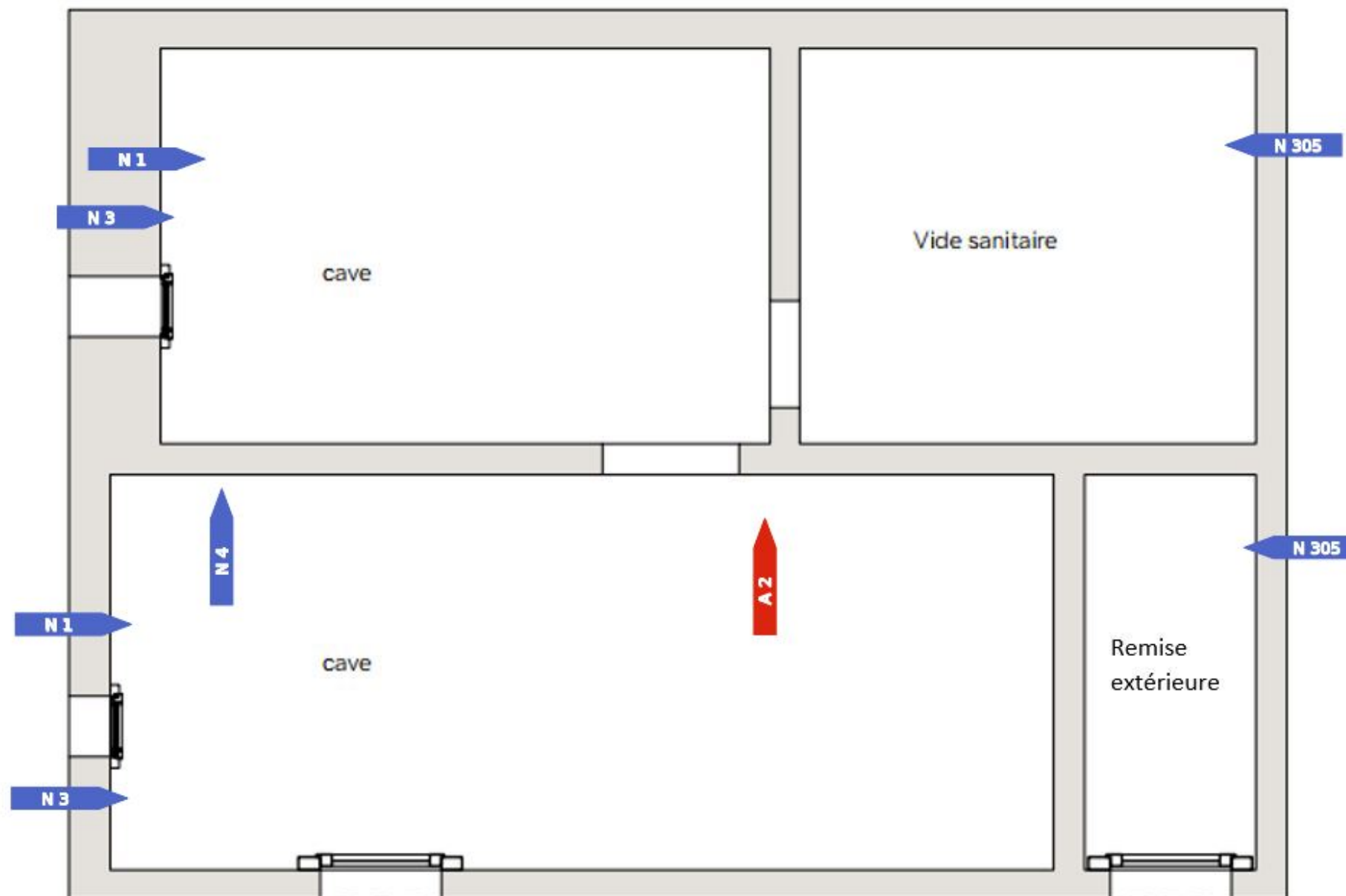
Annexe 1

Plans et localisation des éléments

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	1
Étage	Sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

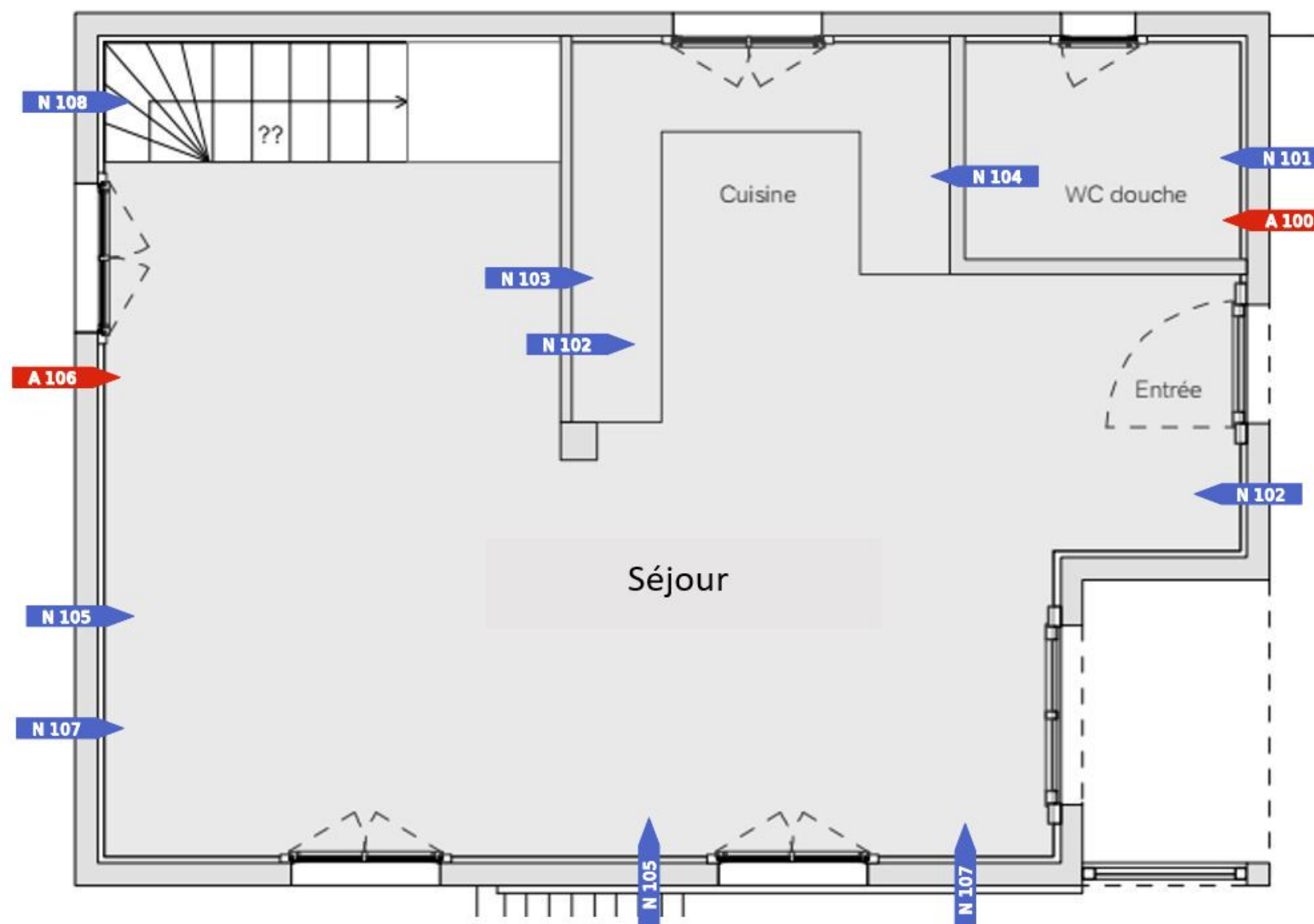
Échantillons

N1	Colle de carrelage beige	NFA
A2	Chauffe-eau	Installations
N3	Enduit mural	Installations
N4	Tableau électrique	Installations
N305	Rien à signaler	

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	2
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

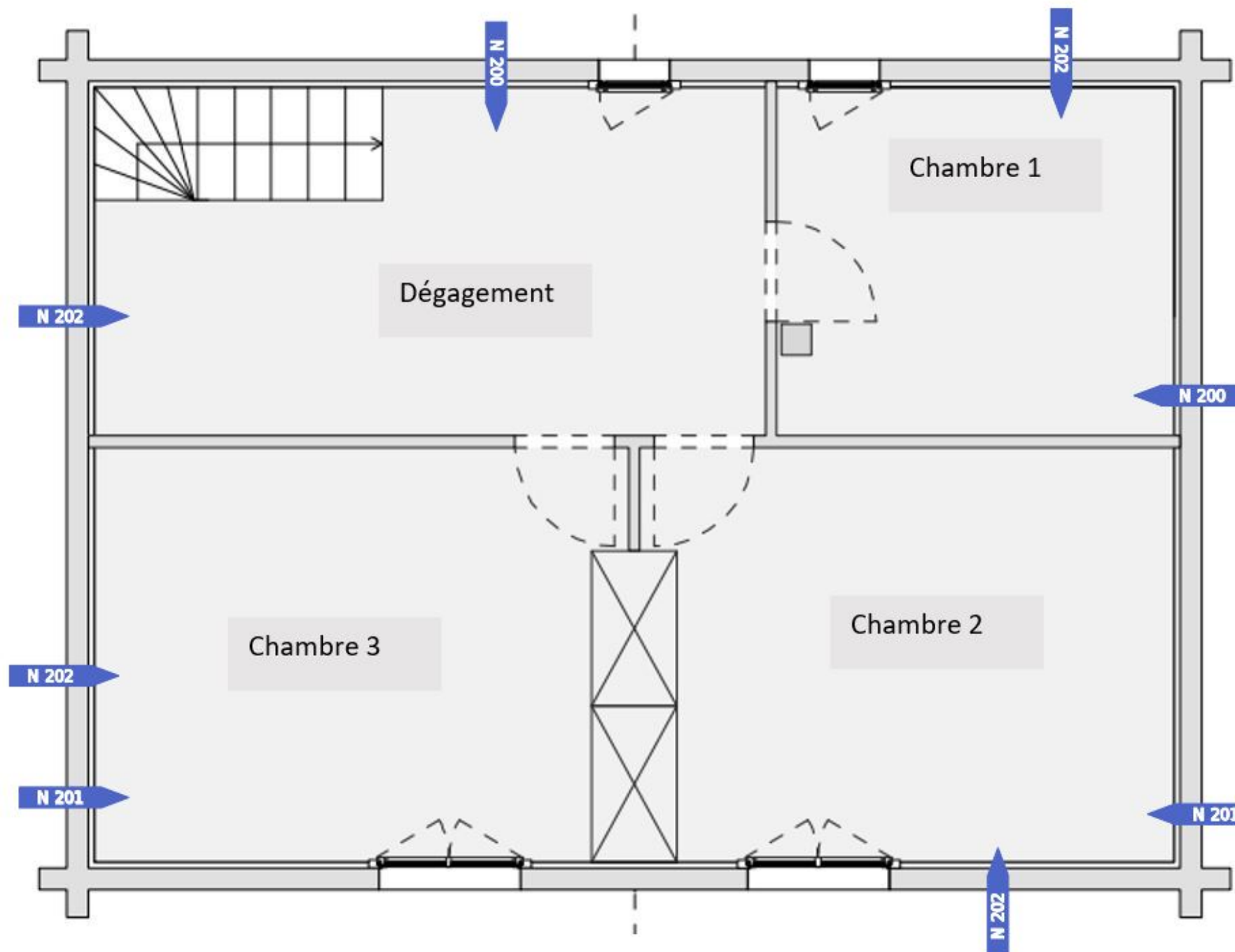
Échantillons

A100	Colle de carrelage bleu	NFA
N101	Colle de faïence bleue	NFA
N102	Colle de carrelage beige	NFA
N103	Colle de faïence beige	NFA
N104	Crépi blanc	NFA
N105	Colle de carrelage beige 2	NFA
A106	Chauffage électrique à accumulation	Installations
N107	Cloison intérieur	NFA
N108	Revêtement de sol	NFA

ID plan	3
Étage	1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	3
Étage	1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

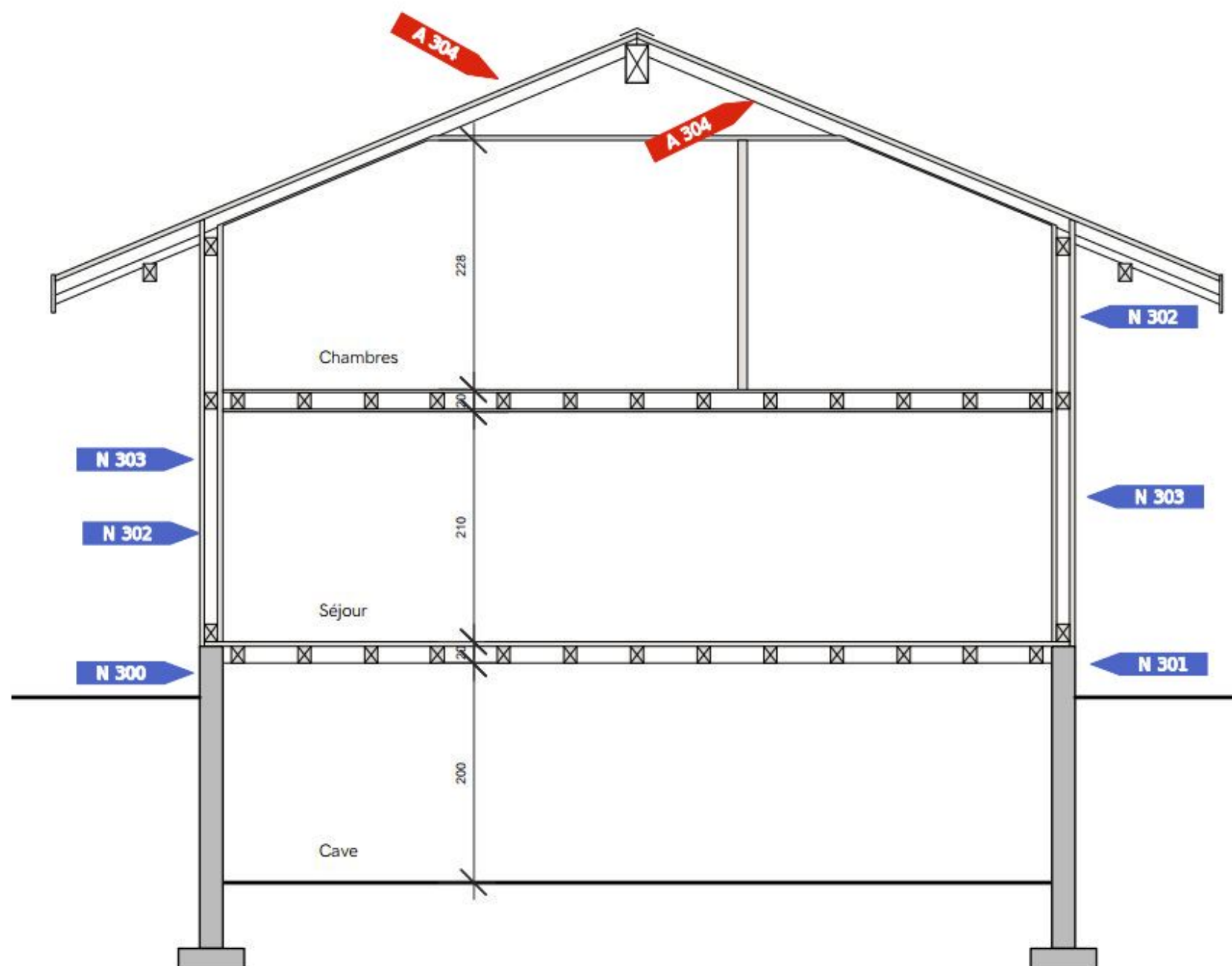
Échantillons

N200	Revêtement de sol beige	NFA
N201	Revêtement de sol	NFA
N202	Cloison intérieur	NFA

ID plan	4
Étage	Extérieur

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	4
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

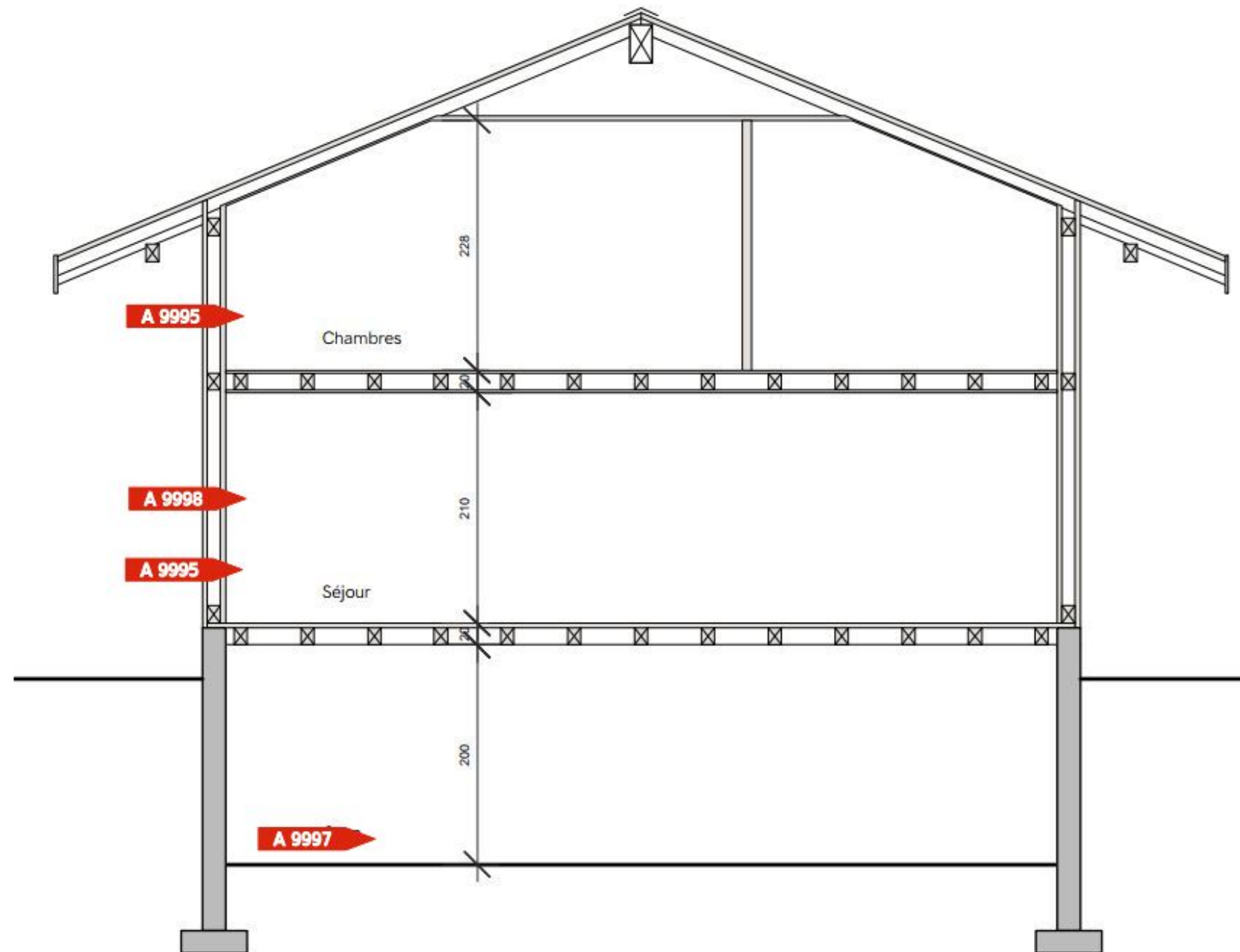
Échantillons

N300	Crépi de soubassement	NFA
N301	Crépi de soubassement	NFA
N302	Fenêtres	Installations
N303	Revêtement de façade	NFA
A304	Toiture et Sous-toiture	Installations

ID plan	Coupe schématique
Étage	Tous les étages

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	Coupe schématique
Étage	Tous les étages

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A9995	Gaine technique	Installations
A9997	Élément sous chape	Installations
A9998	Élément sous bac de douche	Installations

Annexe 2

Rapport d'analyse amiante

Rapport : MAT-NQP-01
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland	Date de réception :	15.12.2023
		Date d'analyse :	20.12.2023
		Nombre d'échantillons :	11
Dossier :	23111031_LesDiablerets_Vuarnaz10		

Résultats

Echantillons	Amiante
1 - Colle de carrelage beige	Non décelé
3 - Enduit mural	Non décelé
100 - Colle de carrelage bleu	Chrysotile
101 - Colle de faïence bleue	Non décelé
102 - Colle de carrelage beige	Non décelé
103 - Colle de faïence beige	Non décelé
104 - Crépi blanc	Non décelé
105 - Colle de carrelage beige 2	Non décelé
200 - Revêtement de sol beige	Non décelé
300 - Crépi de soubassement	Non décelé
301 - Crépi de soubassement	Non décelé

HSE Conseils SA | Route des Avouillons 4 | 1196 Gland | Tél : 0848 323 323
labo.vd@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

1/2

Rapport : MAT-NQP-01
Version 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland	Date de réception :	15.12.2023
		Date d'analyse :	20.12.2023
		Nombre d'échantillons :	11
Dossier :	23111031_LesDiablerets_Vuarnaz10		

Remarques

La méthode de préparation utilisée est appropriée à des échantillons dont la teneur en amiante est faible et/ou qui présentent une matrice complexe. Les analyses sont effectuées selon la norme ISO 22'262-1 adaptée, par microscopie électronique à balayage. La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations analysées sont archivées par le laboratoire pendant 3 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement.

Avertissement FaCH : Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence.



Gland, le 20.12.2023

Cécile Méziat
Responsable laboratoireHSE Conseils SA | Route des Avouillons 4 | 1196 Gland | Tél : 0848 323 323
labo.vd@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

2/2

Annexe 3

Grilles d'évaluation des risques

Méthode d'évaluation des risques

La méthode SUVA-FACH 2891 a été utilisée dans le cadre de cette expertise afin d'évaluer les risques d'exposition aux fibres d'amiante. Elle comprend trois étapes successives : l'évaluation des matériaux, l'évaluation de l'utilisation des locaux et la détermination du degré d'urgence des mesures à prendre.

1ère étape : Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante

Cette étape revient à évaluer le risque de libération de fibres d'amiante en tenant compte de l'état du matériau, de son degré d'agglomération et des influences extérieures susceptibles d'accélérer sa détérioration. Le cumul des trois facteurs permet d'obtenir une appréciation allant de 0 à 5.

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés	Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	1
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	-1
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	0
Total = évaluation globale du matériau		

2ème étape : Evaluation de l'utilisation des locaux, risque de contact avec l'amiante et exposition

La seconde étape intègre deux nouveaux facteurs : le type et la fréquence de l'utilisation du local ainsi que le degré d'accessibilité du matériau amianté. La matrice suivante permet d'obtenir une lettre allant de A à C par la combinaison de ces paramètres.

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante			
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		1	2	3	
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	1	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	2	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	3	B	C	C

3ème étape : Détermination de l'urgence des mesures à prendre

Les résultats des phases précédentes sont rassemblés et combinés dans la troisième étape, de manière à déterminer le degré d'urgence des mesures à prendre.

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Mesures à prendre

Sur la base du degré d'urgence attribué, une série de mesures devront être exécutées. Celles-ci sont répertoriées dans ce dernier tableau.

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
II Recommander des mesures d'assainissement	- Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux